

La Turquie Fait Chanter l'Europe sur l'Exemption des Visas.

écrit par Jack | 13 mai 2016



Je donne ici ma traduction , de l'anglais, d'un texte d'actualité:

L'Union européenne se retrouve désormais sur une voie sans issue. Des flux importants de migrants musulmans se déverseront sur l'Europe que l'UE approuve ou non, le programme d'exemptions de visas pour la Turquie.

« Si les visas ne sont plus exigés, chacune de ces personnes pourra acheter un billet d'avion à bas prix en direction de n'importe quel aéroport allemand, prononcer le mot « asile » et enclencher un processus juridique de plusieurs années qui aboutira vraisemblablement à un permis de séjour » – Andrew Hammel, analyste allemand.

Dans leur hâte d'assécher le flot des migrants vers l'Europe, les responsables européens ont permis à la Turquie d'amalgamer deux dossiers distincts : a) la question du contrôle migratoire vers l'Europe et b) le programme d'exemption de visas des résidents turcs.

« Au nom de quoi un pays stable, prospère et pacifique comme l'Allemagne devrait-il importer d'un coin éloigné de la planète qui n'a rien à voir avec l'Allemagne, un conflit ethnique violent, que 98% des Allemands ne comprennent pas et auquel surtout ils ne s'intéressent pas ? » – Andrew Hammel, analyste allemand.

« Démocratie, liberté et primauté du droit... Désormais, ces mots n'ont plus pour nous aucune valeur. » – Recep Tayyip Erdogan, président de la Turquie.

La Turquie a menacé de revenir sur sa promesse historique de bloquer l'immigration illégale en direction de l'Union européenne (UE), si les Etats membres ne garantissaient pas, d'ici à fin juin, aux 78 millions de citoyens turcs le droit de voyager sans visa au sein de l'Union européenne.

Si Ankara met sa menace à exécution, les vannes de l'immigration se rouvriront et des millions de migrants d'Afrique, d'Asie et du Moyen Orient, passeront à nouveau par la Turquie pour inonder l'Europe. .

Selon les termes de l'accord UE-Turquie entré en application le 20 mars, la Turquie récupèrera tous les migrants et réfugiés qui traversent illégalement la mer Egée de la Turquie vers la Grèce. En échange, l'Union européenne a accepté de réinstaller sur son sol un maximum de 72 000 syriens réfugiés en Turquie et de verser à la Turquie une aide financière pouvant atteindre 6 milliards d'euros sur quatre ans.

Les dirigeants européens ont également promis de relancer, dès juillet 2016, les négociations sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne et de mettre en place, à partir du 30 juin, une procédure accélérée d'exemption de visa pour les citoyens turcs désireux d'accéder à l'espace Schengen.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan (gauche) s'est dit fier de faire chanter les dirigeants de l'Union européenne, y compris Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne (droite), en obtenant une rétribution de plusieurs milliards d'euros et le droit pour les citoyens turcs d'accéder à l'espace Schengen sans visa.

Candidate à un programme d'exemption de visas, la Turquie avait jusqu'au 30 avril pour répondre à 72 conditions. Parmi ces conditions : passeports turcs mis au niveau des normes de sécurité européennes, partage d'information sur les faux documents de voyage utilisés pour passer en Europe, et octroi de permis de travail aux migrants non syriens en Turquie.

La Commission européenne, branche exécutive de l'Union européenne, a annoncé qu'un rapport serait rendu le 4 mai pour établir si la Turquie a satisfait à toutes les conditions du programme d'exemption de visas.

Marta Cygan, directrice à la Direction générale Migration et affaires intérieures de la Commission européenne, a révélé, le 21 avril, à l'occasion d'une audition au Parlement européen que, Ankara n'avait à cette date, satisfait qu'à 35 des 72 conditions. Ce qui signifie que dix jours avant la date de clôture du dossier, soit le 30 avril, la Turquie n'avait aucune chance de pouvoir satisfaire aux 37 conditions restantes.

Selon Ankara, la Turquie ayant rempli toutes ses obligations sur les migrants vis-à-vis de l'Union européenne, il incombe aux européens d'approuver en retour la libéralisation des visas – et tout le reste.

S'adressant au Conseil de l'Europe à Strasbourg, le 19 avril dernier, le premier ministre turc, Ahmet Davutoglu, a déclaré que la Turquie avait réduit le flot de migrants de plusieurs milliers de personnes par jour à la fin 2015 (au plus fort de la crise des migrants) à 60 en moyenne quotidienne aujourd'hui. Davutoglu a poursuivi en affirmant que la Turquie avait rempli ses obligations mais qu'Ankara ne continuerait d'honorer l'accord signé avec l'UE que si ses Etats membres validaient le programme d'exemptions de visa le 30 juin.

Jean-Claude Juncker; président de la Commission européenne, a insisté sur la nécessité pour la Turquie de remplir les 72 conditions dans leur intégralité. Il a ajouté que l'Union européenne n'adoucirait pas ses critères pour la Turquie. Mais les membres de l'exécutif européen, sont sous pression :

l'accord signé avec la Turquie sur les migrants devant être maintenu, ils sont tentés d'en passer par les exigences turques.

Dimitris Avramopoulos, commissaire européen aux migrations a concédé le 20 avril que le nombre de conditions remplies comptait moins que la « rapidité avec lequel le processus était engagé ». Il a ajouté : « je crois qu'à la fin, si nous continuons à travailler comme cela, la plupart des critères seront remplis ».

Le 4 mai 2016, la commission européenne a lancé le processus de ratification de l'exemption de visa pour la Turquie.

Les officiels européens sont les premiers coupables de s'être mis en position de subir le chantage des Turcs. Dans leur hâte de voir s'assécher le flot des migrants vers l'Europe, ils ont permis à la Turquie d'amalgamer deux dossiers distincts : a) la question du contrôle migratoire vers l'Europe et b) le programme d'exemption de visas des résidents turcs.

Les critères originaux du programme d'exemption de visas ont été établis en décembre 2013, – soit deux ans avant l'accord UE – Turquie -, par le biais du soit disant « Dialogue sur le régime de la libéralisation des visas » et l'Accord de réadmission qui l'accompagne. Selon ce document, la Turquie accepte de reprendre sur son territoire les ressortissants de pays tiers qui, après avoir transité en Turquie, sont entrés illégalement dans l'Union européenne.

En affirmant que les conditions mises au programme d'exemption de visas ne sont plus contraignantes parce que le flot des migrants vers la Grèce a été réduit, le gouvernement turc se comporte comme ces marchands de tapis du Grand Bazar d'Istamboul qui tournent en cercles de plus en plus étroits autour des malheureux fonctionnaires européens.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a récemment déclaré: « l'Union européenne a plus besoin de la Turquie que la Turquie n'a besoin de l'Union européenne ».

L'Union européenne se trouve désormais dans une situation sans issue. Que le programme d'exemption de visas soit

approuvé ou pas, un grand nombre de migrants musulmans afflueront en Europe.

Les critiques du programme de libéralisation des visas craignent en effet que des millions de turcs ne finissent pas émigrer en Europe. Certains analystes ajoutent que le président Erdogan considère l'exemption de visas comme le moyen d'« exporter en Allemagne», le « problème kurde » de la Turquie.

<http://fr.gatestoneinstitute.org/8000/turquie-exemption-visas>